

---

## **« Non » au référendum de Chirac sur le traité constitutionnel européen !**

L'aspiration des travailleurs et de la jeunesse à combattre Chirac et son référendum, le refus d'un traité réactionnaire qui conforte l'Union européenne des États capitalistes se réfractent avec force à l'intérieur des organisations ouvrières. Au sein du parti socialiste, en dépit de la campagne menée par la direction du PS, en dépit du matraquage médiatique, en dépit du refus des dirigeants syndicaux de se prononcer pour le NON à Chirac dès avant le premier décembre – ce qui aurait été un point d'appui pour les militants du PS -, une opposition sans précédent s'est manifestée lors du vote organisé au sein du PS le premier décembre : le NON a recueilli quarante pour cent des votes exprimés

Le 24 janvier, le conseil national de la Fédération de l'Éducation nationale (FSU) se prononçait contre le traité constitutionnel et pour l'appel à voter « non » au référendum par cinquante pour cent des suffrages exprimés. Mais dans la FSU, une position n'est considérée comme adoptée que si elle recueille soixante dix pour cent des votes...

Le 3 février, le CCN de la CGT se prononçait pour le rejet du traité constitutionnel et infligeait par ce vote une défaite à son secrétaire général, Bernard Thibault, qui militait pour que la CGT ne se prononce pas contre le référendum, n'appelle pas à voter « non » au référendum.

Mais le fait que le PS se soit prononcé pour le « oui » a, pour un temps, retiré la possibilité de réaliser le front unique sur cette question (on mesure bien désormais à quel point une position pour le « non » qui aurait été adoptée par la FSU ou la CGT avant le premier décembre aurait pu faire basculer la position du PS). Aujourd'hui, c'est dans le combat contre les lois Fillon, contre les lois réactionnaires que le front unique peut être réalisé contre Chirac. Une défaite de celui-ci serait alors un point d'appui pour mettre en échec Chirac et son référendum.

---